

# Code de conduite du recrutement universitaire – Futurs CPA Grand Montréal

Cycle de recrutement universitaire

Printemps 2025



**1**

**Principes  
directeurs**



# Principes directeurs

1

Valoriser la profession en adoptant un comportement professionnel, courtois et respectueux de toutes les parties prenantes.

2

Collaborer étroitement avec les associations étudiantes et les différents cabinets afin de respecter le code de conduite entendus par les parties prenantes.

3

Favoriser le choix éclairé des candidats en encourageant la rencontre des différents cabinets.

4

Faire preuve de considération envers le temps des candidats et des cabinets.

5

Communiquer et respecter la date limite commune de tous les cabinets aux étudiants.

6

N'exercer aucune pression psychologique ou financière sur les candidats à accepter une offre avant le délai prescrit. Aucun versement ou avantage monétaire avant le délai d'acceptation prévu au Code.

7

Tant par les candidats que par les cabinets, respecter les promesses faites, répondre et prendre contact dans un délai raisonnable.

8

Chaque cabinet doit prendre conscience du code de conduite pour chaque cycle annuel de recrutement et s'engage par le fait même à le respecter.

*La Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail protège les futur(e)s CPA et les candidat(e)s à la profession de CPA et concerne toutes les personnes qui les encadrent.*

2

**Règles de  
conduite**



# Règles de conduite du recrutement universitaire - Futurs CPA



- Les règles de conduite s'appliquent aux postes de stagiaires en cabinet et équivalents.
- La période couverte par la présente est de janvier 2025 à août 2025.
- Les périodes de stages visées sont été 2025, automne 2025, hiver 2026 et été 2026 (seulement les étudiants en échange universitaire lors de la session automne 2025).

Pendant la période couverte par le présent code de conduite, les cabinets peuvent organiser un maximum d'activités :

- Une visite d'un seul bureau situé sur l'île de Montréal par cabinet au cycle de recrutement du printemps.
- Un souper de clôture.
- Il est possible de faire une visite de cabinet supplémentaire pour les bureaux situés à l'extérieur de Montréal.

- Respecter les dates prévues au calendrier de recrutement du code de conduite.

- Respecter les dates prévues à la section 3 – *Dates* concernant les périodes d'entrevues.

- Respecter la suspension d'activités de recrutement prévues à la section 3 – *Dates* concernant les périodes de recrutement.
- Respecter les délais accordés pour la réponse des étudiants.
- Respecter les offres produites.

# Règles concernant le cocktail CPA – Printemps 2025

Chacun des cabinets signataires s'engage à respecter les conditions suivantes :

## **Cocktail de recrutement:**

- Interdiction de distribuer des objets promotionnels au cocktail CPA du 17 mars 2025.

Ces conditions ont été instaurées afin de permettre à chaque employeur de bénéficier de la même visibilité auprès des étudiants, peu importe sa taille ou son budget et pour s'engager collectivement dans une approche écoresponsable visant à minimiser les impacts environnementaux.

Veillez noter qu'il sera toutefois possible pour les firmes d'apporter des cartes professionnelles, pamphlets publicitaires et des codes QR. Il est interdit de faire tirer des objets promotionnels, d'offrir des cadeaux ou de permettre aux étudiants de participer à un concours lors de cet événement.

*\*\* Tous les élèves étudiant à l'Université en comptabilité sont les bienvenus au cocktail CPA du 17 mars 2025.*

# Sanctions en cas de non-respect du code de conduite

Le code de conduite vise à offrir aux étudiants une première expérience professionnelle enrichissante tout en favorisant une saine compétition entre les firmes participantes. Nous souhaitons rétablir le caractère prestigieux de la profession comptable. En cas de manquement au code de conduite, un sous-comité d'éthique rencontrera la firme concernée pour en comprendre les raisons. En cas de manquement grave ou de récidive, la firme sera exclue du code de conduite; les associations étudiantes et les cabinets adhérant au code en seront informés.

3

Dates



# Dates pour recrutement du printemps 2025

 Dates	 Activités
1 <sup>er</sup> janvier au 9 mars	Gel des activités de recrutement dans les cabinets (visites de bureaux, cocktail, etc)
10 février	Début de la publicisation des activités de recrutement et des opportunités de stage
10 mars au 26 mars	Activités de recrutement par les cabinets (visites de bureaux, cocktail, etc.)
17 mars	Cocktail CPA Francophone + Anglophone combiné
26 mars	Date limite de soumission des candidatures
27 mars au 30 mars	Révision de CV
31 mars au 11 avril	Période d'entrevues
7 avril au 18 avril	Période d'offres (verbales et écrites)
14 avril au 18 avril	Souper de clôture des cabinets (optionnel)
18 avril	Date limite d'acceptation des offres
19 avril	Suspension des activités de recrutement dans les cabinets

**4**

**Certains de nos  
cabinets et  
comités  
participants**



# Cabinets participants



# Comités CPA participants



**ESG – UQAM**



**HEC Montréal**



**John Molson Accounting Society – Concordia**



**Desautels Accounting Society  
McGill University**



**UQTR – Longueuil**

# Annexes

---

# Personnes contact comité d'éthique

Entités	Personnes contact
 CHOQUETTE CORRIVEAU	<b>Jean-Philippe Ouellette</b> Directeur principal, Certification <a href="mailto:jpouellet@choquettecorriveau.com">jpouellet@choquettecorriveau.com</a>
 MALLETTE	<b>Michaël Hébert</b> Associé, Audit <a href="mailto:michael.hebert@mallette.ca">michael.hebert@mallette.ca</a>
 KPMG	<b>Marc-André Fontaine</b> Associé, Certification <a href="mailto:mafontaine@kpmg.ca">mafontaine@kpmg.ca</a>
 Raymond Chabot Grant Thornton	<b>Geneviève Dubé-Marcil</b> Partenaire, recrutement campus <a href="mailto:dube-marcil.genevieve@rcgt.com">dube-marcil.genevieve@rcgt.com</a>
 RICHTER BUREAU FAMILIAL   D'AFFAIRES BUSINESS   FAMILY OFFICE	<b>Marie-Josée Tremblay</b> Gestionnaire, acquisition de talents universitaires <a href="mailto:Mtremblay@richter.ca">Mtremblay@richter.ca</a>

Adresse courriel du comité d'éthique: [ethique.recrutementcpa@gmail.com](mailto:ethique.recrutementcpa@gmail.com)